



Modification de l'Agenda D'Accessibilité Programmé

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

SÉANCE DU 22 MAI 2019

RAPPORT ANNUEL 2018



Introduction

1. Patrimoine communal

- a. Point sur l'Agenda
- b. Bilan des actions réalisées en 2017 et 2018
- c. Avancement des actions en 2019
- d. Actions restant à engager en 2019

2. Voirie

- a. Bilan des actions réalisées sur la commune en 2017 et 2018
- b. Actions prévues sur la commune en 2019
- c. Bilan des actions au niveau du Grand Nancy en 2017 et 2018

3. Transports en commun

4. Emploi et handicap

5. Logement et habitat

6. Les ERP sur le territoire communal

7. Pour une meilleure inclusion sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap avec le FAS

Introduction

La commune d'Essey-lès-Nancy poursuit en 2018 la mise en accessibilité de son patrimoine communal et de ses espaces publics engagée au travers son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).

Ce rapport reprend l'ensemble des actions menées en 2017 et en 2018 par la ville d'Essey-lès-Nancy et par la métropole du Grand Nancy, chacun dans son domaine de compétence et sur le territoire communal.

Les missions de la commission communale d'accessibilité, définies par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, sont multiples :

- elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- elle est chargée de faire toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- elle recense les offres de logements privés accessibles aux personnes handicapées ;
- elle recense les établissements recevant du public conformes aux règles d'accessibilité ou rentrant dans un dispositif Ad'Ap ;
- elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et adressé au représentant de l'État dans le département, au président du conseil départemental, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par ce rapport.

1. Patrimoine communal

a. Point sur l'Agenda

Pour la commune d'Essey-lès-Nancy, la durée de l'Agenda d'Accessibilité Programmée est de 6 ans. Il a été établi en collaboration avec la SPL Grand Nancy Habitat et accordé de manière implicite par la Direction Départementale des Territoires le 18 octobre 2016.

Sa mise en œuvre découle d'une stratégie communale qui s'appuie sur la commission communale d'accessibilité créée le 23 mai 2006 et présidée par Mme Nadine CADET, adjointe au maire en lien avec le référent technique, M Olivier IUNG, responsable des Services Techniques.

Lorsque l'Ad'AP est supérieur à trois ans, il appartient aux gestionnaires d'établissements d'adresser au préfet du département concerné :

- un point de situation sur la mise en œuvre de l'agenda à l'issue de la première année ;
- un bilan des travaux et autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de l'agenda.

Dans les deux mois qui suivent l'achèvement des actions de mise en accessibilité, une attestation d'accessibilité établie par un contrôleur technique ou par l'exploitant, pour les établissements de 5^{ème} catégorie, doit être transmise au préfet et à la commission communale d'accessibilité. Cette attestation doit être accompagnée de toutes pièces justifiant la réalisation des travaux et actions prévus par l'agenda.

Modification de l'Agenda D'Accessibilité Programmé

N°	Bâtiment	Travaux 2015	Travaux 2016	Travaux 2017	Travaux 2018	Travaux 2019	Travaux 2020	Travaux 2021
	SERVICES							
1	Hôtel de ville + Poste + Trésorerie	42 268€		48 332€				
	CULTE							
2	Eglise Saint Georges		21 000€					
	SCOLAIRES							
3	Ecole Galilée	11 760€						
4	Ecole Delaunay			10 800€				
5	Ecole Prévert	5 040€						
7	Ecole Mouzimpré	250€						
6	Ecole d'application du centre		15 000€		45 000€	410 000€	305 000€	
8	Cantine Haut Château				9 600€			
	SOCIAL							
10	CCAS		2 040€					
	SPORTS							
11	Tennis							30 000€
12	Football							51 340€
13	Boulodrome	500€						
	ENFANCE							
14	Maison de la parentalité	1 380€						
	LOISIRS							
15	Haut château					113 817€		
17	Maison des associations	2 000€	4 000€					
18	Foyer Foch							35 040€
19	Espace Pierre de Lune	250€						
	IOP							
19	Parc du Haut Château				14 750 €			
20	Parc Marginer				60 000 €			
22	Parc an 2000	500€						
23	Aire de Jeux Kleber	4 000€						
26	Cimetière	4 710€	11 360€	11 340€	11 340 €			

TOTAL DES MONTANTS PAR ANNEE :	72 658 €	53 400€	70 472€	140 690€	523 817€	305 000€	116 380€
--------------------------------	----------	---------	---------	----------	----------	----------	----------

b. Bilan des actions réalisées en 2017-2018

- Les travaux de démolition / reconstruction d'une salle de classe à l'école maternelle Jacques Prévert ont retardés la mise en accessibilité du bâtiment initialement prévue en 2016. Depuis, un sanitaire accessible a été mis en conformité et des flashs lumineux ont complété le dispositif d'alarme incendie. Ces travaux se sont achevés en septembre 2017.



Ecole maternelle Prévert

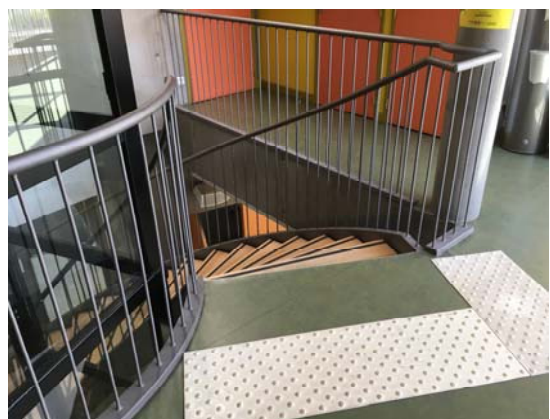
- L'éclairage public de la cour de l'école maternelle Delaunay a été remplacé par des lampes de type LED et mieux réparties le long du cheminement. Un guidage aveugle a été mis en place depuis l'entrée du site jusqu'à la porte principale du bâtiment.



Ecole maternelle Delaunay

- Les équipements des portes intérieures de l'école maternelle Galilée ont été remplacés en juillet 2017 par des équipements facilement préhensibles et visuellement contrastés. Ces travaux avaient été omis lors de la mise en accessibilité en 2015.

- La maison des associations est déclarée conforme depuis le 3 avril 2019. Les principaux travaux ont été réalisés dans les sanitaires, sur l'alarme incendie et les escaliers.



Maison des associations

- Les travaux d'aménagement du Parc Maringer et du parking rue du Chanoine Laurent réalisés sur deux ans viennent de s'achever.

Au parc Maringer, les revêtements de chaussée, fortement dégradés, ont été complètement rénovés avec l'intégration d'un dispositif de guidage pour les malvoyants.

Les équipements d'éclairage ont été remplacés par des luminaires LED munis de détecteurs de présence. Les clôtures de l'enceinte du parc et une partie des jeux pour enfants ont été remplacés. Les allées du parc ont été reprofilées et présentent une démarcation avec les espaces verts. Les personnes malvoyantes peuvent ainsi se repérer le long des cheminements. Des espaces pour les fauteuils roulants ou les poussettes ont été aménagés à côté de chaque banc. Deux tables de pique-nique accessibles aux fauteuil roulants ont été installées dans le parc.



- Le parking du Haut Château situé en contrebas de l'église a été entièrement rénové. L'ensemble des escaliers traversant le parking a été mis en conformité. Des aménagements de voirie améliorent la sécurité des piétons traversant le parking. Les travaux sont terminés depuis septembre 2017.

- Les sanitaires de la cantine scolaire du Haut Château ont été modifiés pour être en conformité. L'accès principal restera non conforme en raison de la conservation des vieux pavés, voulue par l'architecte des bâtiments de France.



- Les travaux de l'Hôtel de Ville ont été réceptionnés en décembre 2018. La distribution des bureaux a été modifiée afin de permettre aux personnes en fauteuil d'accéder plus facilement aux services et d'assurer la confidentialité des échanges. Les escaliers ont fait l'objet d'une mise en conformité. Des espaces d'attente sécurisés ont été créés à chaque niveau pour assurer la sécurité des personnes à mobilité réduite en cas d'incendie.



c. Avancement des actions en 2019

- La mise en accessibilité de l'école d'application du centre.

La première phase de travaux débutera le 8 juillet 2019 par le déménagement des salles impactées par le chantier puis, les 12 entreprises interviendront pour :

- Désamiantage du 1^{er} niveau
- Création d'une gaine d'ascenseur et d'un escalier de secours
- Remplacement des portes intérieures



- Mise en place de portes de compartimentage à chaque niveau
- Création des espaces d'attentes sécurisés
- Remplacement de quelques portes extérieures
- Réfection totale de la cour
- Réhabilitation de la salle « ping-pong »
- Remplacement des systèmes d'alarme incendie et intrusion
- Remplacement des éclairages dans les circulations

La fin des travaux est prévue pour la rentrée des vacances d'automne.

- La poursuite de la mise en place dans chaque bâtiment d'un registre public d'accessibilité selon les modalités fixées à l'arrêté du 19 avril 2017. Ce registre doit être mis à jour dès lors que des travaux visant à améliorer l'accessibilité sont exécutés dans le bâtiment. Ces registres sont consultables à l'accueil du bâtiment.



d. Actions restant à engager en 2019

- L'aménagement du Parc du Haut Château

En avril 2018, la commune a sollicité le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine pour obtenir un avis sur les travaux envisagés dans le parc du Haut Château afin de rendre accessible le Haut Château et la cantine scolaire. L'avis rendu ne permettra pas de mettre en conformité l'accès à la cantine. En effet, l'Architecte des Bâtiments de France ne souhaite pas voir supprimer les anciens pavés situés devant le bâtiment. Un cheminement sera quand même réalisé pour rendre un accès plus facile au Haut Château depuis le parking de l'allée du Souvenir Français. Une dérogation sera demandée en raison de la pente naturelle du terrain.



- La pose de la signalétique des espaces publics doublée en braille.

Les panneaux sont en cours d'élaboration et devraient être posés en septembre 2019.

- Bilan à mi-Ad'AP

Lors de la mise en place de l'Ad'AP, les textes prévoient un bilan à mi-parcours à transmettre à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

La commune n'a pas de retard dans le déroulé global de l'agenda. Quelques opérations ont été décalées mais ont été terminées à l'issue de la première période.

Des écarts financiers sont à constater. Ils sont principalement dus à la mise en accessibilité de l'École d'Application du Centre dont le montant des travaux dépassera - une fois les deux phases réalisées - 1,1 M€. En 2015 les travaux étaient estimés à 750 000 € soit un écart de 350 000 €.

- La modification de l'Ad'AP

La commune va demander une prolongation de l'agenda à 9 ans pour différents motifs :

- Pour des raisons financières :
 - o La hausse des travaux de l'école du centre de 350 000 € et plusieurs dépassements budgétaires constatés sur d'autres sites prévus dans l'agenda.
 - o Pour garantir un équilibre budgétaire entre la mise en accessibilité des bâtiments inscrits à l'agenda et les autres opérations que la commune souhaite lancer en concomitance des travaux d'accessibilité
- Pour des raisons techniques :
 - o Les travaux de l'école sont divisés en 2 phases (primaire et maternelle), chaque phase est répartie sur deux exercices budgétaires. Afin de ne pas impacter la scolarité des enfants et les conditions de travail des enseignants, les travaux seront interrompus pendant un an. Les études reprendront en 2022 pour lancer la deuxième phase de travaux en 2023.

Le nouvel agenda sera présenté au Conseil Municipal du 24 juin 2019 et transmis en préfecture.

Modification de l'Agenda D'Accessibilité Programmé

N° Bâtiment	Travaux	Travaux			Travaux			Travaux		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
SERVICES										
1	Hôtel de ville + Poste + Trésorerie	42 268 €			54 260 €					
CULTE										
2	Église Saint Georges		25 720 €							
SCOLAIRES										
3	École Galilée	11 760 €		4 600 €						
4	École Delaunay			11 680 €	2 650 €					
5	École Prévert	5 040 €		4 700 €						
7	École Mouzimpré	4500 €								
6	École d'application du centre		7 200 €		40 250 €	690 000 €	65 000 €			
8	Cantine Haut Château			16 350 €	3 570 €			19 950 €	240 350 €	2 500 €
SOCIAL										
10	CCAS		2 040 €							
SPORTS										
11	Tennis									30 000 €
12	Football									51 340 €
13	Boulodrome	500 €								
ENFANCE										
14	Maison de la parentalité	1 380 €								
LOISIRS										
15	Haut château					11 000 €	55 000 €			58 817 €
17	Maison des associations	2 000 €		4 916 €	1 100 €					
18	Foyer Foch					8 500 €		26 040 €		
19	Espace Pierre de Lune	250 €		7 850 €						

IOP											
19	Parc du Haut Château			45 376 €		14 750 €					
20	Parc Maringer				79 800 €						
22	Parc an 2000	500 €									
23	Aire de Jeux Kleber	4 850 €									
26	Cimetière	4 710 €	25 376 €								
TOTAL PAR ANNÉE		73 508 €	60 336 €	95 472 €	181 630 €	713 250 €	76 000 €	81 040 €	78 767 €	240 350 €	83 840 €
TOTAL Ad'AP 2019 Estimé		1 700 443 €									
TOTAL Ad'AP 2019 à mi-parcours		427 196 €									

En vert : opérations terminés

En orange : opérations en cours

En violet : opérations à venir

En blanc : opérations non démarré

2. Voirie

La gestion de la voirie est de compétence métropolitaine. La commune exprime ses demandes de réalisation de travaux lors des réunions de concertation organisées chaque année par le Grand Nancy.

a. Bilan des actions réalisées sur la commune en 2017 / 2018

- Mise en conformité de la rue de la Fallée dans le cadre des travaux d'assainissement, d'enfouissement des réseaux et de réfection de voirie.

b. Actions prévues sur la commune en 2019

- Mise en conformité de la rue du Bas Château et la rue du 8 mai dans le cadre d'une rénovation complète de la chaussée et des trottoirs avec enfouissement des réseaux.

c. Bilan des actions au niveau du Grand Nancy en 2017 / 2018

En 2017, 4,2 kilomètres de voirie ont été aménagés. Parmi ce linéaire, la rue de La Fallée et la rue du Chanoine Laurent à Essey.

Dans le cadre de l'entretien de l'espace public :

> 98 passages piétons ont été mis aux normes dans diverses rues,

> 3 zones de rencontre ont été créées,

> 4 escaliers ont été traités

> 7 places de stationnement ont été mises aux normes handicapées au niveau de la Métropole.

3. Transports en commun

a. Métropolitain

Le Grand Nancy annonce à travers son rapport annuel 2017 présenté à la commission intercommunale sur l'accessibilité l'état des avancées dans le domaine des transports.

BILAN DES ARRÊTS DU RÉSEAU STAN

Au 31 décembre 2017, 650 arrêts ou stations, soit 75% (70% en 2016), hors ligne Tram, sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite, parmi les 870 arrêts ou stations des lignes 2 à 19 (Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ou bus). 99% des 300 arrêts les plus fréquentés (plus de 100 montées et descentes par jour) ont été aménagés.

Différents dispositifs sont mis en place pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes :

- La balise sonore permet aux personnes déficientes visuelles d'obtenir des informations sur les transports en commun comme les temps de passages des prochains bus, tram. Elle peut être activée soit par une télécommande Actitam II ou sur Smartphone en téléchargeant une application : Applicatif WavePhitech.
- Une télécommande T-Nor permet aux personnes non voyantes ou malvoyantes d'activer les feux piétons équipés d'un module sonore. Les modules sonores sont normalisés, intégrés dans le feu piéton ou déportés dans un bloc autonome. En déclenchant le module avec leur télécommande, les piétons non-voyants ou malvoyants activent le haut-parleur indiquant la couleur du feu et le cas échéant le nom de la rue. Le volume de ces indications s'adapte en temps réel au bruit ambiant. 130 carrefours sur 428 carrefours sont équipés de modules sonores, cela représente 601 passages protégés.

L'Association Valentin Haüy (AVH de Meurthe-et-Moselle), peut aider et fournir des télécommandes aux particuliers.

AVH : 54 rue Mont désert 54000 Nancy - Tél : 03 83 90 44 15

LE RÉSEAU HANDISTAN

HandiStan est un service de transport destiné aux personnes présentant un handicap. Chaque demande d'admission est instruite par une Commission, selon un barème d'autonomie élaboré par le centre de réadaptation fonctionnelle de Nancy, et sur la base d'une étude médicale et de proximité. En 2017, cette Commission s'est réunie 6 fois.

926 personnes environ ont bénéficié d'un service de transport à la demande de porte à porte en 2017.

Le Grand Nancy a sollicité en 2014 son délégataire pour la mise en place d'une formation des conducteurs afin de les sensibiliser au handicap. Des modules de mise en situation pratique leur ont été proposés depuis, ainsi qu'aux responsables de ligne et aux contrôleurs. À ce jour, une vingtaine de personnes reste à former. Les nouveaux

conducteurs sont, quant à eux lors de leur embauche formés dans le cadre de leur stage d'intégration de 5 jours. Parallèlement à cette formation spécifique, une note d'information et de sensibilisation a été élaborée par Transdev Nancy à l'attention de l'ensemble des conducteurs.



b. Communal

En 2018, la commune a équipé ses deux minibus de marchepieds électriques afin de faciliter la montée et la descente des personnes à transporter lors des différentes manifestations organisées par la ville. Le coût de cet équipement s'élève à 1 300 €.

4. Emploi et handicap

Depuis plusieurs années, le CAP'S de Rosières aux Salines effectue les tontes sur divers sites de la commune.

Avec le personnel titulaire reconnu travailleur handicapé et les heures de travail confiées au CAP'S, la commune d'Essey-lès-Nancy maintient ainsi un taux d'emploi en conformité à l'obligation légale fixé à 6%.

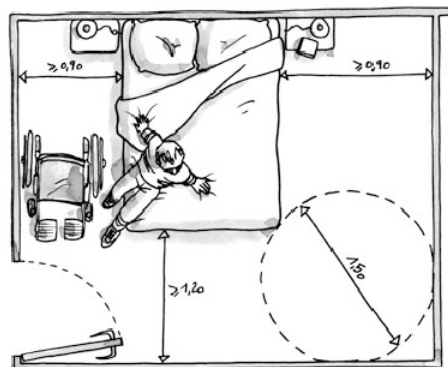
5. Logement et habitat

Dans le cadre du 6^{ème} Programme Local de l'Habitat et en partenariat avec les principaux bailleurs sociaux présents sur la ville d'Essey-lès-Nancy (MMH et Batigère), des enquêtes ont été effectuées auprès de leurs locataires de plus de 60 ans afin de recenser leurs besoins et leurs attentes en termes de logement.

La politique globale menée par la ville d'Essey-lès-Nancy en lien avec Ville Amies des Aînés et les bailleurs sociaux est de favoriser l'adaptation des logements et le soutien à domicile des seniors et des personnes handicapées.

LE RECENSEMENT DES LOGEMENTS ACCESSIBLES

Les principaux bailleurs sociaux présents sur le territoire communal ont été sollicités pour recenser le nombre de logements accessibles. Batigère nous informe que la commission d'adaptation des logements a accepté 6 demandes en 2017 et 4 demandes en 2018. Dans le cadre du programme de rénovation engagé par Batigère sur le quartier de Mouzimpré, le bailleur s'est engagé à adapter les logements au besoin des locataires en fonction de leur handicap.



LE PARC PRIVE

Le dispositif d'amélioration du parc de logements privés : le Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) « Améliorer l'habitat dans le Grand Nancy » sur les 20 communes de l'agglomération, mis en place en 2016 s'est poursuivi en 2017.

Les subventions spécifiques mises en place par le Grand Nancy ont été maintenues à hauteur de 5 % des travaux subventionnés par l'Anah, dans la limite de 400 € par logement pour des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement. Ces abondements concernent les propriétaires occupants de l'agglomération sous conditions de ressources. En 2017, le Grand Nancy a engagé près de 9 900 € au profit des particuliers dans le cadre de ces abondements.

L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DE SANTÉ « MENTALE »

La ville d'Essey-lès-Nancy participe au groupe de travail initié par le Grand Nancy dans le cadre de la démarche logement et santé mentale. Ce groupe travaille sur les définitions des objectifs et des engagements des partenaires pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de souffrance ou de handicap psychique. L'élaboration de la charte « Logement et santé mentale » a été élaborée en 2016, après un temps nécessaire d'échange et d'acculturation entre les différents partenaires fin 2015. Cette dernière a été délibérée en conseil métropolitain le 9 décembre 2016.



6. Les ERP sur le territoire communal

Une des missions de la commission communale d'accessibilité est de tenir à jour la liste des ERP déjà accessibles sur le territoire communal et la liste des ERP s'engageant dans un dispositif Ad'AP. Cette liste peut être consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

a. Etablissements conformes aux règles d'accessibilité au 31/12/2014

Nom de l'établissement	Rue
ALLIANZ MIDON-GAZIN	89 avenue Foch
ARTS ET NATURE	2 et 2A rue Catherine Sauvage
AUDIT EXPERTISE COMPTABLE XAVIER LENNE	85 rue Roger Bérin
AUTOSUR	La Porte Verte – 6 allée du Midi
BANQUE KOLB	54 avenue Foch
BANQUE LCL	29 avenue Foch
BANQUE POPULAIRE AGENCE ESSEY-LES-NANCY	Rue du 11 novembre 1918
BOULODROME	6 allée Roland Garros
BRASSERIE L'ESSEY GOURMAND	31 avenue Foch
BRICO DEPOT	ZAC de Pulnoy - La porte Verte
CABINET D'OSTEOPATHIE FREDERIC SCHNEIDER	5 rue Mère Térésa
CABINET D'OSTEOPATHIE MME PERROCHAUD	39 avenue du Général Leclerc
CABINET DE KINESITHERAPIE DOROTHEE RENAULD FAUCHEUR	39 avenue Foch
CABINET DE KINESITHERAPIE DR BEISEL PIERRE	6 rue de 11 novembre
CABINET DE KINESITHERAPIE DR BRECCIA ÉMILIE	6 rue du 11 novembre
CABINET DE KINESITHERAPIE DR LEGENDRE CESAR	6 rue du 11 novembre
CABINET DE KINESITHERAPIE DR LEONARD-NOEL	6 rue du 11 novembre
CABINET DE PEDIATRIE	4 rue Parmentier
CABINET DENTAIRE DR BLIN	14 rue Roosevelt
CABINET DE RHUMATOLOGIE DR FENER PATRICK	61 avenue Foch
CABINET DENTAIRE DRS BLANC ET CAVIGNAUX	6 avenue Foch
CABINET D'OSTEOPATHIE FREDERIC SCHNEIDER	5 rue Mère Térésa

CABINET INFIRMIER I-CARE	12 rue des Prés
CABINET INFIRMIER PECHEY THIROT	37 avenue Foch
CABINET MEDICAL	6 avenue Foch
CABINET MEDICAL	122 avenue Foch
CABINET MÉDICAL DR DAVID COLOMBANA	4 rue du 11 Novembre
CABINET MEDICAL DR FENER	61 avenue Foch
CABINET MEDICAL DR VALDES	39 avenue du Général Leclerc
CABINET MEDICAL DRS COUNOT-NOUQUE ET ROYER-GROSHENS	11 rue du 11 novembre
CABINET MEDICAL DRS DOURNON ET FALTOT	4 rue de Gaulle
CAISSE D'EPARGNE	73 avenue Foch
CENTRAL PRESSING	42 avenue Foch
CENTRE CARDIOVASCULAIRE DE L'EST (CLINIQUE PASTEUR)	14 Avenue Foch
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Rue des Basses Ruelles
CENTRE D'ESTHETIQUE KOKOON	72 avenue Foch
CLINIQUE VETERINAIRE DE LA PORTE VERTE	21 rue des Tarbes
CLINIQUE VETERINAIRE DU GREMILLON	22 avenue du 69° RI
COIFFURE PAOLA	91 avenue Foch
CONCEPTLASER	65 B avenue Foch
COUSIN LA CHAUSSURE	5B rue Jacques Brel
CREDIT AGRICOLE	2 avenue Roosevelt
CREDIT MUTUEL GAB	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
CUISINES SCHMIDT	3 rue des Tarbes
DECHETTERIE D'ESSEY-LES-NANCY	Route d'Agincourt
DIETPLUS	30 bis avenue Foch
ECOLE MATERNELLE GALILEE	11 allée Carl Fabergé
ECOLE MATERNELLE PREVERT	6 rue Roger Berin
ECOLE PRIMAIRE MOUZIMPRE	13 allée Roland Garros
ENTENDRE	Avenue Foch
ENVIES FESTIVES	6 avenue du Gremillon
ESPACE JEUNE PIERRE DE LUNE	2 allée René Lalique
EUROMASTER	10 rue des Maillys
EVA SUN	6 rue Catherine Sauvage
GARAGE UTARD	La Porte Verte II – 2 rue Georges Brassens
GEMO	Rue Georges Brassens, Porte Verte II
KIABI	4 rue Jacques BREL
LA BOUTIQUE DU COIFFEUR	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
LA MAISON DE LA LITERIE	22 rue des Tarbes
LA POSTE	Place de la République
LA POSTE CENTRE DE TRI	5 allée du Midi
LA POSTE D'ESSEY-LES-NANCY	Allée du midi
LA VIE SAINE	8 bis rue Catherine Sauvage
LE JARDIN DES FLEURS	2 avenue Foch
LETTRESHOP SIGNALETIQUE	23 avenue Foch
LOCAL COMMERCIAL	5 allée du Midi
MA CARROSSERIE	67 avenue du 69° RI
MAGASIN BABOU	Rue Georges Brassens, Porte verte II

MAGASIN COLOR'I	Rue des Tarbes
MAGASIN KING JOUET	La Porte Verte – avenue de Saulxures
MAGASIN LA HALLE AU SOMMEIL	18 rue Tarbes
MAGASIN LE CAP D'ANTIBES	Ccial CORA - Avenue de Saulxures Rue Georges Brassens – ZAC du tronc qui fume
MAGASIN GEMO	2 rue Jacques Brel – La Porte Verte
MAGASIN KIABI	7 allée du Midi – ZAC Porte Verte
MAGASIN MAXI ZOO	42 avenue Foch
MAGASIN MOTOMOB	27bis rue des Prés
MAGASIN NITECH CHAUFFAGE SANITAIRE	Allée du 19 mars 1962
MAISON DE LA PARENTALITE	Rue des Basses Ruelles
MAISON DES ASSOCIATIONS	5 rue Mère Térésa
MAISON DU GREMILLON	6 avenue Foch
MAISON MEDICALE	6 rue Catherine Sauvage
MMA AGENCE GENERALE D'ASSURANCE	6 rue de Tarbes
MONDIAL TISSUS	9 rue du 11 novembre 1918
NEW OPTIC	58 avenue du 69ème R.I
NEW SLED	20 Avenue Foch
OGF CHAMBRE FUNERAIRE	158 avenue du 69° Régiment d'infanterie
OGF POINT DE VENTE	20 Avenue Foch
OGF POINT DE VENTE	Rue du Général de Gaulle
PARC DE L'AN 2000	158 avenue du 69ième RI
PEUGEOT LDA	12 rue des Prés
PHARMACIE MOUSSEAUX	La Porte Verte 3 – 4 rue Catherine Sauvage
QUAD TOUT TERRAIN	1 rue des Tarbes
RESTAURANT AUX MAILLYS	2A rue Jean Ferrat
RESTAURANT COURTEPAILLE NANCY ESSEY	Lieu dit "Les Tarbes" 5 rue de la Pallée
RESTAURANT LEON DE BRUXELLES	2B rue Jean Ferrat
RESTAURANT MCDONALD'S	1 rue Christian Moench
RESTAURANT MC DONALD'S	Parc Maringer- 10 rue Parmentier
SALLE DES FETES MARINGER	ZAC La porte verte – 6 rue Catherine Sauvage
SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTE PASSAGE BLEU	C.cial Cora avenue de Saulxures
SARL LORRAINE COIFFURE SO CUT	32 bis rue Parmentier
SARL JB EXPERTISE	5 rue Mère Térésa
SCI GREMILLON	20bis avenue Foch
SCM BFH KINÉSITHÉRAPIE BENJAMIN HALTER	20bis avenue Foch
SCM BFH KINESITHERAPIE MARC BEMER	20bis avenue Foch
SCM BFH KINÉSITHÉRAPIE PATRICK FIORLETTA	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
SERVICES MINUTE	La Porte Verte – Avenue du 69° Régiment d'Infanterie
STOKOMANI	2 rue de Mouzimpré
TABAC PRESSE LE MOUZIMPRE	143bis avenue Kléber
TABAC PRESSE LOTO KLEBER	40 ter avenue Foch
TABAC VAUTRIN	1 avenue Roosevelt
TENDANCES COIFFURE	4 rue Roland Garros
TENNIS CLUB HOUSE	

TENNIS COUVERT
VESTIAIRES DE FOOT
115 (82 en 2016)

4 rue Roland Garros
18 rue du Général de Gaulle

b. Etablissements entrant dans le dispositif d'Ad'aP

NOM DE L'ETABLISSEMENT	Rue
BANQUE CIC EST ESSEY LES NANCY	67 avenue Foch
BOUCHERIE CHARCUTERIE CONREUX DAMIEN	40 Bis avenue Foch
BUFFALO GRILL	Lieu-dit Les Corvées d'Ozerailles
BUROTIQUE 54	3 avenue du Grémillon
C-STOCK	15 rue des Tarbes – La Porte Verte
CAB MEDICAL DR ENGLER	2 rue du Général de Gaulle
CABINET MEDICAL DRS DOURNON ET FALTOT	4 rue du Général de Gaulle
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	8 rue des Maillys
CANTINE DU CHATEAU	Rue du Chanoine Laurent
CCAS	Rue des Basses Ruelles
CENTRE CARGLASS	ZAC du Tronc qui Fume–Rue Edith Piaf
CIMETIERE	Allée du Souvenir Français
CLINIQUE LOUIS PASTEUR	7 rue Parmentier
CMP / CATTP ESSEY LES NANCY	29 rue des Prés
CMS – ASSOCIATION	9 allée Fabergé – Bât. Turquoise
COLLEGE EMILE GALLE	22-24 rue du Général de Gaulle
CONCEPT LASER	65 b av Foch
CORA	La Porte Verte
CREDIT AGRICOLE	2 Av. du Président Roosevelt
ECOLE D'APPLICATION DU CENTRE	6 rue Roger Bérin
ECOLE DELAUNAY	11 allée Rolland Garros
EGLISE SAINT GEORGES	Rue du Chanoine Laurent
FOOTBALL	Allée Roland Garros
FOYER FOCH	74 avenue Foch
FOYER INTERMEDIAIRE CAPS	3A avenue de l'Europe
FRANCE CARS	7 rue des Maillys
GYMNASE EMILE GALLE	10 rue du Gal de Gaulle
HAUT CHATEAU	Rue du Chanoine Laurent
HOTEL CAMPANILE NANCY EST	Pôle d'activité de la Porte Verte
HOTEL DE VILLE + POSTE + TRESORERIE	Place de la République
HOTEL PREMIERE CLASSE NANCY EST	Rue des Tarbes la Porte Verte
ISE EMILE GALLE	10 rue du Gal de Gaulle
ISS KLINOS EST (LOCAL DE STOCKAGE DE MATERIEL)	6 rue de Mouzimpré-Imm. Jade
JCLT – SAFE	4 rue de Mouzimpré – Imm. Corail
LA HALLE AUX CHAUSSURES	10 allée du Midi

LABORATOIRE ATOUBIO DU GREMILLON	3 rue mère Térésa
MAGASIN BAOBAB	10 rue des Tarbes
MAGASIN BEBE 9	4 bis avenue du Grémillon
MAIRIE D'ESSEY LES NANCY-ASSOCIATION ETOILE	6 rue de Mouzimpré-Imm. Jade
MAIRIE D'ESSEY LES NANCY-ASSOCIATION MEDICALE	5 allée C. Fabergé – Bât. Ambre
MAISON DE LA PARENTALITE	4 rue des Basses Ruelles-Imm. Saulsis
MAISON DES ASSOCIATIONS	Rue des Basses Ruelles
PARAPHARMACIE TANGUY	4 allée du Midi
PARC DU CHATEAU	Rue du Chanoine Laurent
PARC MARINGER	10 rue Parmentier
PHARMACIE KLEBER	1 avenue du 69 ème R.I
PICARD SURGELES	21 bis avenue Foch – RN 74
PNEU A BAS PRIX	5 rue des Maillys
PRODUO	6 rue Catherine Sauvage
RESTAURANT "LE GAULIUS"	35 av Foch
RESTAURANT BUFFALO-GRILL	Avenue du 69ème R.I
SARL AURLENE KOKOON	72 Avenue Foch
SCI EVEREST	4 Allée du Midi
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE ASSOCIATION	6 rue de Mouzimpré-Imm. Jade
SCP CARDIOVASCULAIRE DE L'EST	14 avenue Foch
SOS JEUNESSE SAFE ESSEY	Chemin de Mouzimpré
TANGUY PARAPHARMACIE & JS PECHE	4 allée du Midi
TENNIS	Allée Roland Garros
WORLD GYM	9 allée Lalique – Bât. Serpentine

62 (51 en 2016)

7. Pour une meilleure inclusion sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap avec le FAS

L'accès à une vie sociale et citoyenne pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de 2005.

Depuis plusieurs années, un partenariat s'est établi avec le foyer d'accueil spécialisé (FAS) et le foyer intermédiaire (FI) d'Essey-lès-Nancy qui dépend du Carrefour d'Accompagnement Sociale de Rosières-aux-salines (CAP's).

Le FAS de jour accueille des personnes en situation de handicap mental/ psychique et ou physique par le biais d'activités adaptées et spécialisées : arts scéniques/arts plastiques/art pictural/restauration.

Ce partenariat s'articule autour d'une participation active des usagers du FAS et du FI à la vie culturelle, sociale et sportive de la ville.

De nombreuses actions ont été organisées avec le FAS et le FI, dont notamment :

- spectacles de théâtre et de danse dans le cadre des jeudis de la culture,
- exposition artistique avec l'association des artistes ascéens,
- participation au festival Essey Chantant,
- échange avec le groupe des seniors de Mouzimpré,
- participation des usagers aux différentes réunions de préparation des manifestations avec les élus locaux et le personnel de la mairie,

